



Bulletin Municipal 2026



SOMMAIRE



Page 3



Page 9



Page 4



Page 11



Page 5



Page 19



Page 8



Page 36

Chères Saint-Bonnetoises, chers Saint-Bonnétois

Nous nous retrouvons encore dans un contexte national où nous subissons les décisions d'un Etat totalement sourd et aveugle de l'attente de sa population.

La commune reste toujours le maillon incontournable de la relation avec les habitants. Les élus de proximité sont mis en avant pour gérer les crises les plus complexes et sont totalement oubliés et dépossédés de moyens par la suite.

Je suis un maire satisfait avec une équipe d'élus et d'agents qui se mettent tout le temps à l'écoute et au service des administrés.

Nous travaillons en bonne intelligence, avec la communauté de communes dont nous bénéficions des services (ingénierie, petite enfance, voirie, piscine...), avec les syndicats : SEHV, SIAEP...

Notre commune rurale a besoin de ses acteurs de terrain pour conserver son cadre de vie : artisanat, agriculture, services...

Je tiens à féliciter les associations toujours aussi actives et créatrices pour apporter le lien social essentiel pour la rencontre et l'entente entre les habitants.

Je n'oublie pas les enseignants qui œuvrent pour que le RPI reste le plus attractif possible.

Vous verrez en feuilletant ce bulletin les projets réalisés et ceux qui sont envisagés et étudiés.

J'ai une pensée particulière pour ceux qui nous ont quittés en 2025.

Je vous présente pour 2026 mes vœux les plus sincères de réussite, de bonheur, et surtout une très bonne santé.

Claude REYGNAUD

ETAT CIVIL



Milo VINCENT né le 12 juin 2025

Emma, Jeanne VERGER née le 24 septembre 2025



Mathys, Olivier, Christophe SIMONNET et Océane Blandine SINGER pacsés le 19 avril 2025

Thomas, Marie, Patrice BIGAUD et Cécile FELY pacsés le 19 avril 2025

Raymond, Antony PERRON et Sandrine, Danielle, Marcelle HARLOT mariés le 21 juin 2025



Alain NOUHAUD décédé le 23 janvier 2025

André, Marcel NICAUD décédé le 24 juillet 2025

A VOTRE SERVICE

MAIRIE

Tél : 05 55 75 50 16

Mail : contact@saint-bonnet-briance.fr

Site Internet : www.saint-bonnet-briance.fr

Horaires :

Lundi	Fermé
Mardi	9h – 12h et 13h – 16h30
Mercredi	9h – 12h et 13h – 16h30
Jeudi	9h – 12h
Vendredi	8h30 – 12h et 13h – 16h30
Samedi	8h30 – 12h

LES ELUS

- Maire : Claude REYGAUD – 06 75 17 15 51
- 1^{er} Adjoint : Camille DUDOGNON – 06 03 85 83 07
- 2^e Adjoint : Eliane VERGNE – 06 12 40 68 60
- 3^e Adjoint : Bruno DUCOUR – 06 14 95 10 41
- Conseiller Délégué à l'Ecole : MAYAUD Thierry – 06 08 18 86 94
- BLANCHARD Benoit, BOULADOUX Frédérique, BOURY Jacques, CADIX Nathalie, DUTHEIL Philippe, JANICOT Sébastien, MADORE Luc, MARGUINAUD Agnès, POUJADE Pierre et SIEBENEICHER Daniela

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NOBLAT

- Président : Alain DARBON

ZA de Soumagne – 87400 Saint-Léonard-de-Noblat

Tél : 05 87 22 99 00

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX

- Jean-Louis NOUHAUD
- Annick MORIZIO

DEPUTE

- Stéphane DELAUTRETTE

Mail : stephane.delautrette@assemblee-nationale.fr

SENATEURS

- Isabelle BRIQUET
- Christian REDON-SARRAZY

ECOLE

- Saint-Bonnet-Briance – Tél : 05 55 75 54 12
- Saint-Genest-sur-Roselle - Tél : 05 55 08 41 07

AGENCE POSTALE / BIBLIOTHEQUE

Horaires : 9h – 12h du Lundi au Vendredi

Tél : 05 55 75 50 00

ASSISTANTE DE SERVICE SOCIAL

- Mme JOFFE – Tél : 05 55 56 02 76

Elle reçoit à la mairie de Saint-Bonnet-Briance ou se déplace à votre domicile sur rendez-vous. Des permanences sont effectuées le 2^e lundi de chaque mois de 14h à 16h à Saint-Paul.

COMCOM DE NOBLAT

SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)

SPAC (Service Public d'Assainissement Collectif)

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif)

ZA de Soumagne – 87400 Saint-Léonard-de-Noblat

Tél : 05 87 22 99 00

Déchetteries

	Pierre-Bufferie 06 24 85 66 24
Lundi	9h – 11h45 et 14h – 17h15
Mardi	Fermée
Mercredi	9h – 11h45 et 14h – 17h15
Jeudi	Fermée
Vendredi	14h – 17h15
Samedi	9h – 11h45 et 14h – 17h15

	Saint-Léonard-de-Noblat 06 25 11 71 42
Lundi	9h – 11h45 et 14h – 17h15
Mardi	9h – 11h45 et 14h – 17h15
Mercredi	9h – 11h45 et 14h – 17h15
Jeudi	Fermée
Vendredi	9h – 11h45 et 14h – 17h15
Samedi	9h – 11h45 et 14h – 17h15

Ecoles de Musique

- Rue Léon Jouhaud – Saint-Léonard-de-Noblat
– Tél : 05 87 22 99 00
- Avenue du Général de Gaulle – Saint-Paul –
Tél : 05 55 09 39 26

Espace Aqua Noblat

8, Avenue Léon Blum – Saint-Léonard-de-Noblat
Tél : 05 87 22 99 10

Office de Tourisme

4, Place du Champ de Mars – Saint-Léonard-de-Noblat
Tél : 05 55 56 25 06

Foyer Rural Centre Social

Rue Roger Salengro – Saint-Léonard-de-Noblat
Tél : 05 55 56 11 18

Espace Petite Enfance **RPE – Papillons et Coccinelles**

Tél : 05 55 56 21 58

SERVICE DE L'EAU

- Miane et Vinatier

Siège Social : ZI de Beauregard – Rue Eugène Freyssinet – 19100 Brive
Tél : 05 55 86 01 61 – Email :
accueil@mianeetvinatier.fr

Antenne : ZA La Forêt – 87400 La Geneytouse
Tél : 05 55 09 37 96 – Email :
accueil@mianeetvinatier.fr

TRANSPORT DE LA R.R.T.H.V.

Tél : 05 55 10 31 00

Pour plus d'informations : www.moohv87.fr

Ligne 9

Départ

	LMMJV	Mercredi	Samedi
Etang de Sivergnat	6h40	13h55	8h40
Le Bourg	6h42	13h56	8h42
Leycuras	6h48	14h	8h48

Retour

	LMMJV	Mercredi	Samedi
Leycuras	18h59	13h01	18h12
Le Bourg	19h04	13h06	18h16
Etang de Sivergnat	19h06	13h09	18h19

La liste suivante est non exhaustive. Si vous souhaitez y apparaître, vous pouvez contacter la Mairie.

SANTE

Orthophoniste

- Patricia SABOURAUD – Le Moulin – Tél : 05 55 00 95 66

Masseur Kinésithérapeute

- Anne GOFFLO – Tél : 06 65 90 92 67
Soins à domicile sur Saint-Bonnet-Briance et l'ensemble des communes aux alentours

Kinésologues

- Frédéric GOUREAU et Marc REY – Le Bourg

Massage Relaxation

- Valeska Tible – La Malette Mauve – 17 Rue du Champ de Foire – Tél : 06 88 59 75 75 – Email :
lamalette mauve@gmail.com

AIDE A DOMICILE

- **Nicole BROUSSE** – Fargeas – Tél : 05 55 08 43 54
- **Sarah CHENERAILLES** – Fressanges – Tél : 05 55 08 43 82
- **Sandrine TRICART** – Le Bourg
- **Véronique FLIN** – Le Bourg – Tél : 06 64 00 29 68

ASSISTANTES MATERNELLES

- **Christelle GADAUD** – Fargeas – Tél : 05 55 08 42 89

AMBULANTS ET EPICERIE

- **Boucherie Bimbaud** – 50, rue Henri Vergnolle – Linards – Tél : 05 55 75 51 17 ou 09 66 91 88 82
La tournée s'effectue le vendredi dans Le Bourg et dans plusieurs lieux-dits comme Sagnas, Reirol, Luchat, Siardeix, Les Petites Maisons, Fargeas
Si vous souhaitez que le camion passe par chez vous, vous pouvez contacter la boucherie aux numéros ci-dessus
- **Le Fromager Neuvicois** – La Croix Lattée – Neuvic-Entier – Tél : 05 55 69 59 83 ou 06 50 86 74 40
La tournée s'effectue le mercredi dans plusieurs lieux-dits comme Fargeas et Les Petites Maisons
Si vous souhaitez que le camion passe par chez vous, vous pouvez contacter le fromager aux numéros ci-dessus
- **Pizzeria De Ambulante** – Coumo Cha La Mémé – Tél : 06 58 81 64 56
Le mercredi sur la place de l'église de 17h30 à 22h
- **Epicerie Associative Le Cabas** – Le Bourg – Saint-Bonnet-Briance – Tél : 09 83 58 30 23
Le mercredi de 18h à 19h30 et le dimanche de 10h à 12h30
- **La Chèvre et le Chou** – Louis DEVILLENEUVE – 127 Route de Fargeas – Saint-Bonnet-Briance – Tél : 06 31 06 02 31 – Mail : louis.devilleneuve@gmail.com
Le mercredi de 17h à 19h : Vente à la Ferme
Le vendredi matin : Marché de Pierre-Buffière
Le dimanche matin : Marché de Saint-Genest

ARTISANS

- **CHAPUT SARL** – Charpente, couverture – Le Bourg – Tél : 05 55 75 56 55
- **Ets FAUCHER** – Travaux Publics - Sivergnat – Tél : 05 55 75 51 53
- **Boris SIEBENEICHER** – Ebéniste, rénovation de meubles – La Gare – Tél : 05 55 32 20 62
- **Yvan CIBOT** – Chauffage, plomberie – Fargeas – Tél : 05 55 08 42 33 ou 06 72 77 06 79
- **SDER** – Société d'Equipement des Réseaux – Les Carderies – Tél : 05 55 08 43 31
- **BIGAUD** – Entretien Parcs et Jardins, Potager, Evacuation de Déchets Végétaux – Combret – Tél : 07 70 37 18 91
- **SARL GADAUD** – Couverture, Zinguerie & Paysage – Fargeas – Tél : 06 83 46 27 59 – Mail : gadaud.couverture@outlook.fr
- **Pascal MEZIE** – Maîtrise d'œuvre, Rénovation / Réaménagement de l'Habitat – Les Petites Maisons – Tél : 06 79 43 63 63 – Mail : pm-conceptions@orange.fr
- **Ohm-Elec87** – **Romain GIRAUD** – Electricité Générale – Le Mas – Tél : 06 59 11 52 70 – Mail : rg.ohmelec87@gmail.com
- **EFC Bat87** – **Christophe PORTIER** – Aménagement et Rénovation – Le Mas – Tél : 06 60 48 97 87 – Mail : efcbat87@orange.fr
- **ARBOLAK** – **Thomas MORENO** – Arboriste Grimpeur Diplômé – Les Petites Maisons – Tél : 06 23 07 77 66 – Mail : arbolak87@gmail.com
- **Multi-Services PRECIS'GOÛT** – Régis PRECIGOUT – Bricolage, Jardinage, Entretien – Tél : 06 08 62 49 96
- **Le P'tit Bricoleur** – **Eric FAUCHER** – Bricolage, Jardinage – Siardeix – Tél : 06 14 05 45 16
- **B2N Elec** – Electricité – 06 33 55 46 95
- **Jean-Marc ROUZIE** – Garagiste – Le Bourg – Tél : 06 37 25 71 64 – Mail : jean-marc47@hotmail.fr
- **AM PAYSAGE** – **Anthony MAZURIER** – Elagueur Grimpeur – Le Bourg – Tél : 06 13 79 35 61 – Mail : mazurier.anthony@yahoo.fr

COMMERCANTS

- **Pierre CHABRELY** – Agriculteur, éleveur, vente de viandes – Mauveix – Tél : 05 55 08 41 29
- **Alexandre PAGNAUD** – Vente de viandes highland – Le Moulin – Tél : 05 55 75 59 55
- **Hélène FOGLIERINI** – Le Broc Café – Brocante et Restauration – Le Bourg – Tél : 06 79 83 86 50 – Le samedi et le dimanche

ENTREPRISES AGRICOLES

- **Bruno DUCOUR** – Travaux Agricoles – Plaudeix – Tél : 05 55 08 43 17
- **EIRL VERGER AGRI SERVICES** – La Gorce

POINT RELAIS COLIS

- **AGRIKOLIS** – Nathalie CADIX et Florian HEMAR – Ferme Relais pour Gros Colis – Siardeix

TOURISME

Chambres d'Hôtes

- **Agnès MARGUINAUD et Fabien PIOTER** – Ferme de Fargeas – Tél : 06 76 88 65 20

ARTISTE CREATEUR

- **Alain CHADELAUD** – Huiles, Pastels, Sculptures Bois, Poésies – Le Bois Badaraud – Tél : 05 55 75 50 70 ou 06 16 05 61 09 – Mail : alchadelaud@aol.com
- **Isabelle COLLETT** – Artiste Peintre – Tél : 06 02 24 01 37 – Mail : isacollett@gmx.fr – Site : isabellecollett.com
- **Mark COLLETT** – Fabrication d'objets divers en bois – Tél : 07 80 33 31 53 Site : maaston.fr
- **Kate MCBRIDE** – Céramiste – Combret – Mail : katie_mcbride_uk@yahoo.co.uk – Site : katemcbride.co.uk – Facebook : katemcbrideceramics

TARIFS COMMUNAUX

CANTINE SCOLAIRE

- 2,80 € / repas

GARDERIE

Tarifs Forfaitaires

- 40 € / mois/ enfant
- 35 € / mois / second enfant
- 30 € / mois / troisième enfant

Tarifs Occasionnels

- Garderie le matin – 3 €
- Garderie le soir – 3 €

CIMETIERE

- Concession perpétuelle : 16 € le mètre carré
- Espace cinéraire (cave urne ou case Totem) – 1000 €

SALLE POLYVALENTE

Location du vendredi 18h au lundi 9h

- Particulier de Saint-Bonnet-Briance – 200 €
Forfait chauffage – 100 €
- Particulier extérieur à Saint-Bonnet-Briance – 310 €
Forfait chauffage – 100 €
- Gratuite pour les associations
Forfait chauffage – 100 €

Location à la journée de 8h à 18h

Tarif unique – 80 €

TRAVAUX REALISES EN 2025

- Route de Mauveix, subventionnée à 20 % par le Conseil Départemental
- Enfouissement des réseaux du Bourg Sud (Route de Fargeas), pris en charge et réalisé par le SEHV pour un montant de 144 000 €, subventionné à 30 000 € par le Conseil Départemental
- Remplacement de l'éclairage du Bourg Sud par des lampes LED pour un montant de 30 291 €, subventionné à 11 850 € par le Conseil Départemental
- Fin des travaux du Bourg pour les canalisations d'eau potable, pris en charge par le SIAEP pour un montant de 415 833 €, subventionné à 27 % par l'agence Loire Bretagne et à 6 % par le Conseil Départemental
- Remise en état du couloir de la Mairie pour 6 313 €





- Réalisation d'une route à Pernaud (remise en état d'un chemin communal) pour un montant de 13 000 € dont une participation de 3 000 € d'un riverain
- Mur du cimetière côté Eco point pour un montant de 40 000 €, subventionné à 10 009 € par l'Etat et à 10 020 € par le Conseil Départemental

TRAVAUX PREVUS EN 2026

Voirie

Mur entre la cour de la Mairie et l'Ancienne Poste pour un montant de 13 283 €

Pont des Carderies pour un montant de 180 000 €, subventionné par l'Etat et le Conseil Départemental

Reconstruction du château d'eau de la gare, pris en charge par le SIAEP

Route de Siardeix

Cette année, notre école accueille 33 élèves répartis en deux classes : 16 CP-CE1 pour M. Brohon et 17 CE1-CE2 pour M. Bergeron.

Monsieur Brohon conserve la direction de l'école. Il est déchargé un jeudi sur trois par Noémie De Sousa.

À Saint-Genest-sur-Roselle, les classes de TPS-GS, PS-MS et CM1-CM2 accueillent respectivement 17, 15 et 21 élèves.

L'équipe des employées municipales reste la même : Martine Janicot et Claudine Reilhac sont toujours présentes dans le bus, à la garderie, à la cantine et à la surveillance de l'interclasse.

Les enseignants tiennent à remercier une fois de plus les élus pour leur écoute, leur proximité et leur réactivité et la qualité des moyens matériels mis à leur disposition. Ils remercient également l'Amicale des Écoles pour son dynamisme et son implication dans la vie de l'école.

Grâce à la municipalité, à la coopérative scolaire et au soutien de l'Amicale des Écoles, les enfants bénéficient d'une ouverture sur des pratiques sportives ou culturelles tout au long de l'année.

Enfin, les enseignants remercient chaleureusement les nombreux bénévoles qui s'impliquent régulièrement en accompagnant nos classes ou en nous proposant des animations enrichissantes !

● **En 2025**, les élèves ont participé à de nombreux projets et sorties :

- un concert JMF, « Candide », le 22 mai à Saint-Paul ;

- 4 sorties au Bois Badaraud dans le cadre du projet d'Aire Terrestre Éducative (ATE) en compagnie des animateurs de l'association naturaliste « la Soupape Sauvage » ainsi qu'une visite de l'ATE du collège Anatole France à Beaubreuil le 5 juin ;







- une animation sur le tri des déchets proposée par le SYDED le 25 mars ;
- un atelier théâtre animé par Natacha Dellis de la compagnie « L'Escargot dans les Orties » le 27 mars ;



- deux séances d'éducation à la vie affective et relationnelle menées par Frédérique Laplanche, infirmière scolaire, sur les thèmes de l'égalité garçon-filles et du consentement ;
- l'exposition « un train peut en cacher un autre » du Pays d'Art et d'Histoire de Monts et Barrages ainsi que la découverte de l'ancienne gare de tramway de Saint-Bonnet Briance, le 8 et le 11 avril ;



- la découverte de contes avec Anne Tessier, dans le cadre du festival « Au Bout du Conte », le 19 juin à la salle des fêtes de Saint-Genest-sur-Roselle ;



- 7 séances d'initiation au tennis, en mai et en juin, proposées par Cédric Charnaillat du club de tennis de Châteauneuf-Linards ;
- dix séances de natation à la piscine de Saint-Léonard-de-Noblat, chaque lundi après-midi d'avril à juillet ;
- des séances régulières à la bibliothèque de Saint-Bonnet-Briance animées par Chantal, Sylvette et Catherine.
- une rencontre sportive USEP au stade de Pierre-Buffière le 24 juin ;



- la venue du Scientibus à Saint-Genest-sur-Roselle le 22 mai ;





- la visite de la grotte de Tourtoirac et du château de Hautefort en Dordogne le 26 juin ;





- la fête de l'école : elle a eu lieu cette année dans la cour de l'école de Saint-Bonnet-Briance le 27 juin ;

- enfin, les élèves de Saint-Bonnet-Briance ont été accueillis par l'école de Saint-Genest-sur-Roselle vendredi 4 juillet pour le dernier jour de l'année scolaire. Au programme : partie de pêche avec les bénévoles de la Gaule Genestoise et pique-nique dans la cour de l'école.

● Durant les quatre premiers mois de la nouvelle année scolaire, les élèves des deux classes ont participé aux événements suivants :

- une journée en compagnie des animateurs de la Soupape Sauvage sur le thème des champignons : collecte le matin au Bois Badaraud et exposition l'après-midi sous le préau de l'école ;

- une pièce de théâtre intitulée « Une vie de Goutte » par la compagnie « L'Escargot dans le Orties » le jeudi 4 décembre à Saint-Genest-sur-Roselle, en présence des cinq classes de notre RPI ;

- de nouvelles séances à la bibliothèque de Saint-Bonnet-Briance animées par Chantal, Sylvette et Catherine, le dernier vendredi de chaque période scolaire.



Cette année encore, les élèves iront à la piscine de Saint-Léonard-de-Noblat à partir du 30 mars et jusqu'au 29 juin. Dix séances sont programmées. Nous remercions les nombreux parents qui se sont portés volontaires pour encadrer des groupes d'élèves.

D'autres projets et sorties sont programmés ou en cours de réflexion et auront lieu tout au long de l'année en lien avec le projet d'école : deux concerts JMF à Saint-Paul, deux sorties USEP à Châteauneuf-la-Forêt ainsi que de nouvelles sorties au Bois Badaraud dans le cadre du projet d'Aire Terrestre Éducative. Enfin, nos deux classes participent à un projet de théâtre intitulé « Théâ » : avec l'aide de Natacha Dellis de « L'Escargot dans les Orties », les enfants vont travailler sur des oeuvres d'Anouch Paré et ils se produiront sur scène le 4 mai devant les écoliers de l'école de Condat-sur-Vienne à l'espace Confluences.



Composition du bureau :

Président : Philippe BRISSOT
Vice-Président : Sébastien GUERY
Secrétaire : Mélanie LETANG
Secrétaire adjointe : Nicole DE FOSTER
Trésorière : Sylvie ROQUES
Trésorière adjointe : Marie-Paule ZURETTI

L'association Résonance Briance a été créée en 2001 pour proposer aux habitants de la commune et de ses alentours des moments de rencontres et d'échanges autour de différentes activités tout au long de l'année. Ces activités sont destinées à tous et toutes.

L'association compte 96 adhérents pour 50 foyers et est composée de bénévoles qui seront ravis de vous accueillir que ce soit lors des activités ou pour proposer vos nouvelles idées.

La cotisation annuelle en 2025 est de 8€ pour une personne ou de 15€ par famille.

Voici les activités proposées en 2025

Activités hebdomadaires :

L'atelier dessin a toujours lieu le lundi de 17h à 19h (Salle des associations)

L'atelier travaux manuels (mosaïque, mas cramé...)
le mardi de 14h30 à 16h30 (Salle des associations)

Un samedi après-midi par mois c'est atelier danse traditionnelle

Activités ponctuelles 2025

Samedi 1er février Repas Basque

Samedi 12 avril Soirée Karaoké

Dimanche 18 mai Thé dansant avec Pascal TERRIBLE

Dimanche 15 juin Vide grenier dans le bourg

Dimanche 21 septembre Visite guidée de Rocamadour et du Rocher des Aigles

Samedi 4 octobre Visite guidée de Saint Léonard de Noblat

Vendredi 31 octobre Après-midi Halloween et Soirée Karaoké

Samedi 6 décembre Soirée Chorale Just en Chœur et ambiance musicale

La prochaine Assemblée Générale est fixée au Mardi 20 Janvier à 20h, n'hésitez pas à nous rejoindre dans l'association.

Le programme d'activités de 2026 sera défini lors de l'Assemblée Générale mais le repas annuel sera sûrement le 7 octobre 2026

Vous pouvez nous contacter pour obtenir plus de renseignements ou pour soumettre vos nouvelles idées que ce soit en animateur ou en participants. Chacun est le bienvenu.

resonancebrianne@gmx.fr





Composition du bureau :

Président d'honneur : Monsieur le Maire Claude REYGAUD

Présidente : Sylvette CHADELAUD

Vice-Présidente : Cathy JOURDE

Secrétaire : Eliane VERGNE

Secrétaire adjointe : Chantale LACORRE

Trésorière : Bernadette JANICOT

Trésorière adjointe : Claudine SARRE

Le Cabas de Saint-Bonnet-Briance est une association loi 1901 qui gère « l'épicerie / bar associative » de la commune **depuis septembre 2016**. Une équipe d'une vingtaine de bénévoles organise la vie cette structure. Elle offre aux habitants de Saint-Bonnet-Briance et des communes proches des produits issus des circuits courts, bios ou non. Les locaux sont mis gracieusement à disposition de l'association par la municipalité.

ADHESION : 10 € par an. Mais cette année, l'adhésion court de juillet 2025 à décembre 2026. Nous souhaitons travailler en année civile à partir de janvier 2027 pour une meilleure lisibilité financière.

Quelques infos pratiques :

Horaires d'ouverture :

Mercredi soir : 18h à 19h 45

Dimanche Matin : 10h à 12h45

Tél : 09.83.58.30.23 Seulement aux heures d'ouverture

Ou 06 18 44 34 69

Adresse mail : lecabasdesaintbonnet@gmail.com

Page Facebook

Page « Cabas » sur le site internet de la commune de Saint-Bonnet-Briance

❖ QUELS PRODUITS AU CABAS ?

Produits sur commande : hebdomadaire ou mensuelle : viande bio bœuf, veau, agneau, viande de porc, volailles principalement poulets et pintades, poisson frais, pruneaux et amandes.

Pain le dimanche matin.

Produits en libre - service

Légumes et fruits de saison, produits laitiers (fromages, yaourts de vache, chèvre et brebis bio ou non), magrets, aiguillettes de canard, foies gras, conserves de porc et de canard, truite et saumon fumés, mayonnaises, moutardes et vinaigrettes locales, légumes secs bio, farines locales bio, pâtes locales, riz, miel, confitures, pâte à tartiner locale, thé, tisanes, jus de fruits, glaces artisanales, vins achetés directement aux producteurs, artisanat, cosmétique.... *Liste très certainement incomplète et qui pourra être plus longue avec la découverte de nouveaux producteurs.*

Le Cabas vous propose également des produits de première nécessité.

Pour Noël, chaque année, sur commande vous pourrez avoir des produits « festifs » : huîtres, foie gras, volailles de Noël, champagne, escargots, glaces artisanales, et bien d'autres encore.

La réception des produits le 23 décembre se fait autour d'un verre de vin blanc et d'une dégustation d'huîtres de Marennes Oléron.

Nous restons à l'écoute des adhérents, de leurs besoins et de leurs propositions.

- ❖ « LE CABASSOU » c'est l'espace Bar/boîte à livres près du magasin. Chaque dimanche matin Yvette est fidèle au poste et vous accueille toujours avec bonne humeur. C'est un endroit où les conversations vont bon train, où l'on échange, où l'on se rencontre et où l'on peut prendre et donner des livres.

N'hésitez à prendre un instant pour profiter de ce lieu chaleureux.

❖ **NOS ACTIVITES AUTRES QUE LA VENTE DES PRODUITS « DE BOUCHE », lien social et solidarité.**

- **Des soirées « Jeux, Tricotage et Papotage »** : à la salle des associations à **partir de 19h30** le dernier vendredi du mois en novembre, janvier, février et mars. Convivialité et bonne humeur sont assurées.
- **Anniversaire du Cabas** : Chaque année, nous ajoutons une bougie au gâteau d'anniversaire. **Il y en avait neuf le 27 septembre** ! A la salle des associations, ce soir- là, petite restauration avec des produits du Cabas et des desserts « maison ». Ambiance chaleureuse, discussions animées, un vrai moment de plaisir et de fête.
- **Solidarité** : En **mai ou fin avril** et en **novembre** nous organisons deux marchés solidaires, « anti - gaspi » et gratuits à la salle des associations, un marché de printemps et un marché de Noël, destiné aux enfants, jeux, jouets livres, vêtements. La solidarité fait partie des valeurs portées par notre association. **Le surplus est à chaque fois partagé entre Emmaüs et le Secours Populaire.**
- **Atelier mosaïque** : Le triptyque a été réalisé et installé sur la terrasse à l'arrière du Cabas sous l'égide d'**Andréa** notre « artisan mosaïste ». Elle nous propose de continuer à embellir cet espace. Nous allons reprendre nos créations lors de prochains ateliers, le vendredi de 17h à 19h.



- **Bacs à fleurs** : ils ont été fabriqués par Régis ; les fleurs, uniquement des vivaces, ont été données et plantées par des bénévoles. Elles ornent ainsi l'espace autour du Cabas.



- **Ateliers d'écriture avec l'Association Princesse Verdine sous la conduite de Brigitte.** Les participants ont écrit un Abécédaire sur le thème du conte de Cendrillon. Les ateliers se déroulent le mardi de 18h30 à 20h à la salle des associations. Il faut aussi nourrir les esprits.
- **Voyage en Mongolie** : Dimanche 26 octobre, Wladimir, adhérent à notre association nous a permis d'explorer l'immensité des terres mongoles et d'aller à la rencontre des nomades ; dépaysement garanti. Wladimir est guide accompagnateur de « Voyage sur-mesure en Mongolie »
- **Participation au « Festival Alimenterre » Jeudi 13 novembre à 20h, salle des associations.** Projection gratuite du film « Manger pour Vivre » suivi d'un débat animé par le PETR Monts et Barrages (Pôle d'Equilibre Territorial Rural) et le témoignage de deux associations.

Quelques activités prévues à ce jour pour 2026



LE CABAS DE SAINT-BONNET-BRIANCE

Planning des activités 2026

Mois	Animation	Date	Horaire	Lieu
Janvier	Poursuite de l'Atelier mosaïque	Tous les vendredis	De 16h30 à 18h30	Salle des Associations
	Soirée "Jeux, tricotage, papotage"	Vendredi 30 janvier	19h30	Salle des Associations
Février	Crêpes de la Chandeleur	Dimanche 15 février	À partir de 10h	Salle des Associations
	Soirée "Jeux, tricotage, papotage"	Vendredi 27 février	19h30	Salle des Associations
Mars	Soirée "Jeux, tricotage, papotage"	Vendredi 27 mars	19h30	Salle des Associations
Avril	Marché de printemps solidaire, gratuit	Dimanche 26 avril	À partir de 9h30	Salle des Associations
Mai	Visite des jardins de Colette à Varetz	Samedi 30 mai		
Septembre	Anniversaire : 10 ans déjà!	Samedi 26 septembre	À partir de 17h	Salle des Fêtes
Novembre	Marché solidaire, gratuit de Noël	Dimanche 29 novembre	À partir de 9h30	Salle des Associations
Décembre	Colis de Noël	Mercredi 23 décembre	À partir de 17h	Salle des Associations

D'autres animations peuvent être ajoutées.

EN SEPTEMBRE 2026, LE SAMEDI 26 LE CABAS FETERA SES 10 ANS !

MAIS GRÂCE A QUI ?

Aux bénévoles qui œuvrent au quotidien pour que vive le Cabas, **aux adhérents** qui nous font confiance, **aux producteurs locaux** qui acceptent de travailler avec une petite entité comme la nôtre et **grâce au soutien sans faille** de Monsieur le Maire et de son équipe. La mairie met gracieusement à notre disposition les locaux, c'est une aide très importante.

Merci à celles et ceux qui font que le Cabas existe et perdure et met un peu de vie dans notre petit bourg rural.



Composition du bureau :

Président : Francis DUGUET

Secrétaire : Aymeric VALADE

Trésorier : Jean-Pierre BOULADOUX

Membres : PASQUET F, RIVET F, BARNIQUE B, HAAS S, POUJADE P, FAURE M.

Nous avons organisé l'Assemblée Générale de l'Association Communale de Chasse Agréée de Saint-Bonnet-Briance le 6 juin 2025.

L'effectif de chasseur sur la saison 2025/2026 est en légère hausse (46 chasseurs).

Les finances de l'ACCA restent bonnes et nous remercions la Mairie de Saint-Bonnet-Briance pour l'aide apportée chaque année.

Concernant la chasse sur la commune, nous conservons la même ligne de conduite que les années précédentes.

Nous organiserons un repas courant mars-avril.

Petit Gibier :

Concernant le faisan, nous continuons la règle d'un faisan par jour et par chasseur.

Nous avons lâché 140 faisans ainsi que 140 perdreaux.

Pour le lièvre, nous sommes toujours en plan de gestion instauré par le règlement de l'ACCA. Nous avons réalisé un comptage sur quatre soirs, sur un circuit de 30 Km et nous avons vu en moyenne 10 lièvres.

Pour le canard, nous continuons le dispositif repeuplement du canard. 30 canards nous ont été offerts par la fédération.

Grand Gibier :

Pour le chevreuil, nous avons toujours le même nombre de prélèvement à réaliser qui est de 21 chevreuils pour trois équipes.

Pour le sanglier, nous avons prélevé 4 sangliers sur une seule équipe.

Comme tous les ans, nous organisons des battues nuisibles.





Composition du bureau :

Présidents : Jean-Pierre PROUT et Sylvain DESROCHE

Vice-Président : Lilian PROUT

Secrétaire : Romain LARUE

Trésorière : Marianne MASSY

Foot Sud 87 œuvre au quotidien pour maintenir une activité footballistique sur les communes de Pierre-Buffière, Saint-Paul, Saint-Genest-sur-Roselle, Saint-Bonnet-Briance et Saint-Hilaire-Bonneval.

Nous proposons une pratique axée sur le partage, l'intégration et le civisme. Nous croyons au sport pour tous, dans un environnement collectif cher à nos yeux.

Le club est constitué de 150 licenciés. Ils sont encadrés par des bénévoles passionnés et investis. Nous accueillons des licenciés à partir de 5 ans.

Nous travaillons en entente avec les clubs de Feytiat et Le Palais (féminines) et avec La Croisille/Linards - Occitane (masculins). L'objectif est de créer des projets durables dans le temps en unissant nos forces.

Nous intervenons aussi dans les écoles : l'éveil sportif est indispensable pour nos enfants.

Il est encore temps de nous rejoindre. Nous recherchons notamment des enfants de 9 et 10 ans (2015 et 2016) pour renforcer notre équipe U11.

Pour toute information :

Desroche Sylvain / co-président / contact.footsud87@gmail.com / 06 83 11 62 79

facebook & instagram : foot sud 87



Liste des membres :

Roger CAILLAUD, Christian CAMAILLAC, Colette BARNIQUE, Marcelle HEBRAS, Raymonde SARRAZY et Renée VALADE

Porte Drapeau :

Jean LESSECHE

Nous avons une pensée pour l'ancien président André NICAUD qui nous a quitté le 24 juillet 2025.

COMMEMORATIONS



Stèle de Pierrefiche

Patrick LAJOURMARD a repeint les lettres de la stèle bénévolement le 4 août 2025.





Présidente : Sylvie NADALON

Secrétaire : Janine VIGNAUD

Trésorière : Sylvie CHABRELY

L'Association Les Potes en Scène du 87, créée en 2023, a pour objectif de promouvoir les spectacles vivants et de participer à l'animation culturelle de Saint-Bonnet-Briance.

La troupe de théâtre « Les Potes en Scène » joue chaque année une nouvelle pièce en bénéficiant d'un encadrement professionnel, auprès d'Amélie Rouffanche, comédienne.

Pour l'année 2025, nous avons choisi une pièce d'Olivier Tourancheau « A cloche pied ». Après 2 représentations avant l'été à Saint-Bonnet-Briance et Eymoutiers, nous avons enchaîné sur plusieurs dates : Saint-Léonard-de-Noblat, Eyjeaux, Feytiat, Saint-Hilaire-Bonneval et Limoges Noriac.

De plus, nous clôturons notre année par une représentation au sein d'une résidence seniors, nous sommes tout à fait dans le thème !

Nous procédons toujours à des échanges avec d'autres troupes de théâtre, ce qui nous a permis de recevoir « Les Marmottes se réveillent » d'Eyjeaux en mars 2025 et d'accueillir le 25 avril 2026 prochain la troupe de Feytiat. Nous sommes en attente d'une date au printemps pour la troupe des « Encablés » de Limoges.

Les baby-boomers recherchent les générations X, Y ou Z pour pimenter l'aventure, n'hésitez pas à nous contacter par mail : lespotesenscene@mailo.com.

Également si vous souhaitez être informés des événements et actions proposés, vous pouvez aller sur notre site instagram [@lespotesenscenedu87](https://www.instagram.com/lespotesenscenedu87).

Belle année 2026 à toutes et tous !





Amicale des Ecoles Saint Genest / Saint Bonnet

L'Amicale des écoles, association de parents bénévoles créée en 1955, a organisé divers événements pour financer des activités scolaires et extrascolaires pour les élèves des deux écoles. Grâce à la mobilisation des familles et aux adhésions, l'association a pu financer :

- Des activités sportives (USEP)
- Des spectacles (Noël, concert JMF)
- Un voyage de fin d'année pour tous les élèves

L'année 2025 a été marquée par des événements réussis tels que :

- Le bal masqué
- Le loto
- La fête des écoles
- Les ventes de chocolats, sapins et fleurs



Les élèves ont aussi pu profiter de la venue du Scientibus de la Faculté de Sciences de Limoges.



Ils ont plantés et entretenus des courges dont la vente lors du grand marché du 16/11/2025 aidera à financer les activités de l'année scolaire 2025/2026.

Un nouveau partenariat a pu voir le jour avec l'association des croqueurs de pommes. Les enfants ont pu ainsi découvrir comment entretenir un jeune verger en devenir et attendent patiemment de pouvoir apprendre à greffer les petits pommiers, et enfin récolter les fruits de leur labeur !



Merci à tous les bénévoles de l'association, merci à tous nos généreux donateurs, à chaque personne s'étant mobilisée pour nous aider, merci aux parents pour leur participation aux événements qui ravissent petits et grands.

Merci aux municipalités pour l'aide précieuse qu'elles apportent (logistiques, prêt des salles, Merci à l'équipe enseignante pour son investissement auprès de nos enfants et leur disponibilité.



Modification du bureau

- Présidente : Leglise Sophie
- Trésorière : Gavinet Laëtitia
- Trésorière adjointe : Marguinaud Agnès
- Secrétaire : Aurélie Arnaudon
- Secrétaire adjointe : Elodie Demol

Programme des manifestations 2025/ 2026

- Bal masqué Halloween : 8 novembre 2025 à Saint Genest
- Projection film : le samedi 24 janvier 2026 à Saint Genest
- Loto : le samedi 28 mars 2026 à Saint Bonnet
- Fête de l'école : le vendredi 26 juin 2026 à Saint Genest

(Nous nous laissons le droit de modifier/corriger ces informations le cas échéant)

L'Amicale des Ecoles vous souhaite une merveilleuse année 2026 !



BIBLIOTHEQUE

❖ EMPRUNT de LIVRES (C'est gratuit)

La bibliothèque se trouve dans les locaux de l'Agence Postale. Ludivine (agent territorial à l'Agence Postale) vous accueille tous les jours de 9h à 12h (du lundi au vendredi) aux heures d'ouverture de la Poste. Vous pouvez profiter de ses compétences et de ses connaissances.

Un grand choix de livres est à votre disposition : livres enfants, ados, adultes, romans, bandes dessinées, documentaires... Le fonds de livres est régulièrement renouvelé grâce à la BDHV (Bibliothèque Départementale de la Haute Bienne). La BDHV diversifie sans cesse son offre de collections.

Si vous souhaitez un ouvrage en particulier, vous pouvez faire votre demande, soit lors de votre venue à la bibliothèque, soit par mail à l'adresse mail suivante : biblistbb@gmail.com

❖ ACCUEIL DES ELEVES DE L'ECOLE DE SAINT BONNET BRIANCE

Une fois par période scolaire, trois bénévoles Chantal, Catherine et Sylvette proposent aux élèves des deux classes une animation autour des livres. Ces temps de lecture sont préparés en collaboration avec les enseignants. Ils font le choix du thème en fonction de leur projet d'école. Cette année nous voyageons avec des contes autour du monde.

Lors de ces moments, les élèves empruntent des livres dans la petite bibliothèque de notre commune.

N'hésitez pas à pousser la porte de notre petite bibliothèque !





Saint Bonnet
Briance



Bibliothèque

Ouvert à tous

Sans adhésion

**Sur les ouvertures de
l'agence postale**

ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES AVEC SIEL BLEU

Lundi de 14h15 à 15h15, salle des associations

La santé par l'activité physique adaptée !

Bouger est vital pour notre organisme. Le rôle de SIEL BLEU consiste à rendre cet accompagnement accessible à tous, grâce à des activités respectueuses des envies, des capacités, des besoins de chacun et chacune. SIEL BLEU nous donne la possibilité quels que soient nos aptitudes, notre lieu de vie, et notre situation financière (tarifs très abordables) d'améliorer notre santé et notre bien-être.

Chaque lundi de 14h 15 à 15h15, à la salle des associations, Axèle notre coach de SIEL BLEU fait bouger une douzaine de participantes. Au menu, exercices sans cesse renouvelés et variés : équilibre, gainage, abdos, cardio, mémoire ... tous les ingrédients pour une bonne santé physique et mentale. Axèle opère toujours avec bienveillance, professionnalisme ; elle sait adapter les exercices à chacune.

Des séances où il règne : bonne humeur, plaisir, simplicité mais aussi effort pour rester en forme et préserver notre santé. C'est pour tout cela que chaque lundi une douzaine de personnes sont impatientes de partager ce moment.



Le Relais Petite Enfance
De Noblat
Papillons et coccinelles

**C'est un service gratuit d'informations,
de rencontres et d'échanges pour :**

Les Parents :

- * informations sur les différents modes d'accueil du jeune enfant de votre territoire
- * Liste des assistantes maternelles du secteur
- * informations sur les démarches à effectuer en tant que particulier employeur (contrat, convention collective...)



Les Assistants maternels et Gardes d'enfants au domicile des familles :

- * mis en relation avec les familles
- * renseignements sur la contractualisation avec le particulier employeur
- * informations sur vos possibilités de formation
- * Rencontres et échanges avec d'autres professionnels

Les Professionnels en devenir :

- * Être informés sur les conditions d'accès aux métiers

Les Enfants :

- * Fréquenter le relais à l'occasion des temps collectifs de socialisation dans des locaux adaptés

Contact :

tel : 05 55 09 62 44 / 06 79 14 59 35

mail : rpenoblat-sitesud@ccnoblat.fr

Temps de permanence les mardis de 15h30 à 19h à la
mairie de St Paul



RELAIS PETITE enfance du Relais

Zoom sur des temps en 2025

Voici en quelques photos un aperçu des temps proposés cette année par le Relais aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent.



En janvier, création de couronnes des rois colorées suivie d'une dégustation de galettes



Cette année, nous avons fait la rencontre d'Elen qui nous a initié au yoga sur 4 séances



Cet été, pour se rafraîchir, les jeux d'eau sont de sortie



Sortie au parc du Reyrrou à la découverte des animaux



avec une pause casse-croûte



Peinture sur boule lumineuse

Pour la semaine du goût nous sommes parties à la découverte d'un panier de fruits et légumes l'occasion de les toucher, les sentir, les nommer mais aussi les déguster





Le Relais d'Insertion Solidaire, un acteur local pour l'emploi

Le Relais d'Insertion Solidaire (RIS) intervient tout au long de l'année sur Monts et Barrages grâce à son chantier d'insertion, qui réalise des travaux dans l'entretien de l'environnement et le second œuvre bâtiment pour les communes, les associations, les entreprises et les habitants. En parallèle, le RIS accompagne les personnes durablement privées d'emploi et anime la dynamique locale du droit à l'emploi sur le territoire.

Le chantier d'insertion

Chaque mois, une équipe de salariés en transition professionnelle travaille au RIS. Ils bénéficient d'un accompagnement social et professionnel visant à sécuriser leur parcours et à favoriser leur retour durable vers l'emploi, tout en contribuant à des travaux utiles au territoire.

Le chantier intervient sur l'entretien des chemins de randonnée, les petits travaux extérieurs, la pose ou la réparation de clôtures, le nettoyage manuel des bourgs et des cimetières, ainsi que l'entretien de cours d'eau. Il réalise également des travaux de second œuvre bâtiment : peinture, pose de placo, petites réparations, menuiserie simple ou entretien de sépultures.

Les communes, associations, entreprises et particuliers peuvent solliciter ces interventions pour des besoins ponctuels ou réguliers. Ce service de proximité contribue à maintenir des activités utiles sur Monts et Barrages tout en soutenant des parcours professionnels en transition.

L'animation du droit à l'emploi

Le RIS accompagne des personnes durablement privées d'emploi dans leur retour vers une activité professionnelle, en s'appuyant sur la conviction que personne n'est inemployable. L'équipe propose des entretiens individuels, des ateliers collectifs, des visites d'entreprises et des rencontres professionnelles afin de soutenir les démarches de chacun.

En parallèle, un travail est actuellement mené avec l'Escalier et le PETR Monts et Barrages pour construire un parcours territorialisé vers l'emploi, destiné aux personnes les plus éloignées du marché du travail. Ce nouveau parcours sera déployé à partir de 2026 et permettra de renforcer les solutions locales d'accompagnement et de formation.

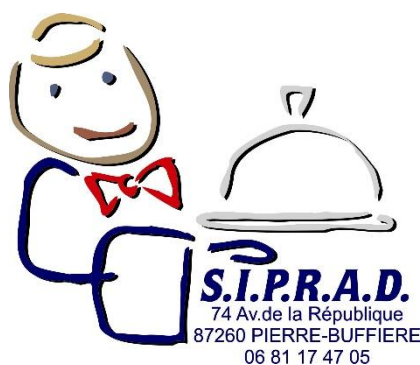
Pour nous contacter

Le Relais d'Insertion Solidaire reste à l'écoute des habitants, des communes, des entreprises, des associations et de l'ensemble des partenaires intéressés par nos services ou nos actions.

Dans la perspective de 2026, le RIS souhaite également accueillir de nouveaux adhérents – habitants, associations et acteurs du territoire – désireux de participer à la vie du Relais d'Insertion Solidaire et de contribuer à ses projets pour l'emploi et la solidarité locale.



Relais d'Insertion Solidaire
Tél. : 05 55 56 38 23
(lundi à jeudi : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 ; vendredi : 9h-12h)
accueil.ris87@gmail.com



Le **Service Intercommunal de Portage des Repas à Domicile**, des secteurs de Pierre-Bufferière et Saint-Germain-les-Belles, est une association loi 1901 agréée par le Conseil Départemental. Nous intervenons sur 15 communes des secteurs de Pierre-Bufferière et Saint-Germain-les-Belles.

Le SIPRAD fonctionne grâce aux subventions du Conseil Départemental, aux cotisations des communes membres et à la vente des repas. Les repas sont préparés par l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de Pierre-Bufferière et livrés par le personnel du SIPRAD.

Le service est compatible avec l'APA et l'aide sociale. Un tarif réduit pourra être appliqué aux personnes bénéficiant de l'aide sociale du Conseil Département (sur présentation de justificatif). En cas de non-éligibilité à l'APA, certaines caisses de retraite peuvent participer financièrement au portage des repas. Par ailleurs, lors d'une sortie d'hospitalisation, la CPAM et les complémentaires santé peuvent prendre en charge une partie du prix de ce service pendant la convalescence de leurs bénéficiaires.

Selon le besoin, la livraison peut être ponctuelle (sortie d'hospitalisation...) ou permanente, 7/7 jours ou quelques jours par semaine. Elle s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, ainsi qu'aux personnes convalescentes ou handicapées. Lorsqu'une personne contacte le SIPRAD nous établissons ensemble un contrat stipulant le régime éventuel du bénéficiaire et le nombre de repas souhaité par semaine. Mais rien n'est figé ; il est toujours possible de changer d'avis, de diminuer ou augmenter la fréquence des livraisons.

Tous les deux ans, une enquête de satisfaction est menée auprès des bénéficiaires : Lors de la dernière, 94 % des personnes étaient très satisfaites ou satisfaites du service et la qualité gustative des repas a obtenu une note de 15/20.

Pour tous renseignements : Martine Astier (Présidente) 06 03 22 04 74

Le Syndicat d'élevage est une association qui œuvre pour faire perdurer le comice agricole du canton. Cette manifestation existe depuis 1879. Historiquement elle avait lieu, une année sur deux, soit à Pierre-Bufferie ou à Saint-Paul. Depuis 1998, le comice agricole a lieu dans d'autres communes du canton comme Boisseuil, Saint-Hilaire-Bonneval, Le Vigen. L'édition 2025 a eu lieu à Eyjeaux le 29 Mars et se fut une réelle réussite tant au niveau du concours, du nombre de bêtes et d'éleveurs, des diverses animations, de la restauration.

Cette journée s'organise autour du concours de reproducteurs bovins Limousins, de la vente de viande bovine et ovine locale, d'exposition de matériel agricole actuel et ancien. La restauration depuis le casse-croûte matinal, le repas de midi et également le repas festif du soir attire toujours un public nombreux et fidèle. L'esprit convivial règne sur cette manifestation annuelle qui les membres du Syndicat d'élevage, du GVA, du GVAF, des JA ainsi que de nombreux bénévoles jeunes comme anciens.

Nous vous donnons rendez-vous pour la prochaine édition qui aura lieu le samedi 28 Mars 2026 à Boisseuil.



Nous avons organisé notre assemblée générale le vendredi 11 avril 2025, à la mairie de Pierre-Buffière. Nos 23 adhérentes et nos élus présents, ont pu assister à cette réunion, qui a été suivi d'un repas pris à l'Auberge Dupuytren.

Nos adhérentes ont participé à l'organisation du Comice agricole qui s'est déroulé le samedi 29 mars 2025 à Eyjeaux.

Enfin, une sortie dans le Cantal nous a permis de découvrir notamment un élevage de vaches Salers, qui produit du fromage Salers Tradition le samedi 31 mai 2025 .





SECTION DÉPARTEMENTALE DE L'OVS NOUVELLE-AQUITAINE

6 rue du Puy Pezard

Siret : 412 109 670 00031 Code APE : 7120 B

Tel : 05 55 04 64 06

Mail : fdgdon87@gmail.com

Votre collectivité adhère à la FREDON Haute Vienne, section départementale de l'organisme à vocation sanitaire (FREDON Nouvelle Aquitaine) agréé par l'état pour le suivi des plans de luttes collectifs pour la protection des cultures.

Elle est chargée de la gestion des dangers sanitaires, avec 3 axes majeurs : la surveillance, la prévention et les luttes contre les organismes nuisibles, elle apporte son expertise pour la reconnaissance de ces organismes et le choix des méthodes de luttes.

Ses techniciens vous accompagnent dans la mise en place d'actions de lutte collective :

- Piégeage (ragondins, corneilles noires, corbeaux freux, pigeons Bizet feral) mise à disposition de cages pièges,
- Identification, formation et conseil de gestion sur les plantes exotiques envahissantes,
- Diagnostic et installation d'éco pièges pour les chenilles processionnaires du pin
- **Frelon à pattes jaunes : Campagne de piégeage des reines fondatrices à partir de février Mars, inscription au secrétariat de la mairie.**

Régulation des populations de ragondins

Concernant la régulation des populations de ragondin, de nombreux individus circulent le long des cours d'eau, dans les étangs et impactent le milieu par des dégradations de berges et transmettent des maladies aux animaux d'élevage. Afin d'éviter une augmentation rapide de la population (un couple génère en deux ans 90 individus) une campagne de piégeage va être organisée sur la commune, les personnes intéressées peuvent s'inscrire au secrétariat de la mairie ou de la FREDON Haute Vienne au 05 55 04 64 06.

UNE QUESTION SUR LE LOGEMENT ?

Pensez à l'ADIL 87 !



Vous êtes locataire du parc privé ou social, propriétaire occupant, propriétaire bailleur, accédant à la propriété, copropriétaire...

Vous souhaitez obtenir des informations juridiques, financières ou fiscales relatives à la location, l'achat, la vente, la construction, l'amélioration de l'habitat, la copropriété, l'investissement locatif, les relations de voisinage...

- Relations propriétaires-locataires : contrat de location, droits et obligations, non décence du logement, état des lieux, augmentation du loyer, dépôt de garantie, charges et réparations locatives, impayés de loyer, congés, diagnostics obligatoires...
- Accession à la propriété : prêts immobiliers, frais divers liés à une opération d'accession, assurances, actes de ventes, contrat de construction, contrat de maîtrise d'œuvre, contrat d'entreprise, garantie décennale et autres, réalisation d'études de financement personnalisées...
- Copropriété : assemblée générale, charges de copropriété, relations avec le syndic, travaux, règlement de copropriété, immatriculation des copropriétés ...
- Relations de voisinage : nuisances sonores, mitoyenneté, servitudes, ...
- Urbanisme : permis de construire, déclaration de travaux, lotissement...
- Fiscalité immobilière : investissement locatif, taxes d'urbanisme, TVA, impôts locaux, revenus fonciers, BIC, réductions d'impôts...
- Amélioration de l'habitat : aides financières et fiscales, prêts, contrats...

Informations neutres et gratuites :

adil₈₇ 05 55 10 89 89

28 avenue de la Libération – 87000 LIMOGES

Horaires : du lundi au vendredi 9h00 à 12h30 / 13h30 à 17h30
www.adil87.org

DES PERMANENCES PRES DE CHEZ VOUS : Ambazac, Bellac, Bessines, Châteauneuf-la-Forêt, Cussac, Eymoutiers, Magnac-Laval, Rochechouart, Saint-Junien, Saint-Léonard-de-Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, Caisse d'Allocations Familiales.

Créée à l'initiative de l'Etat et du Conseil départemental de la Haute-Vienne, l'ADIL 87 est agréée par le Ministère en charge du logement dans le cadre de l'article L 366-1 du Code de la Construction et de l'Habitation.

La FNATH 87 : une association à l'écoute de ses adhérents

La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétences (l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social - salariés, exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...-).

La valeur ajoutée de la FNATH 87 a toujours été d'assurer un service de proximité à ses adhérents.

Vous êtes victime d'un accident, vous êtes handicapé(e), malade ou invalide, la FNATH 87 est là pour faire valoir vos droits.

Créée en 1921 au niveau national, la FNATH, association des accidentés de la vie, est reconnue d'utilité publique depuis 2005.

Au niveau départemental, la FNATH 87 œuvre depuis 1934, pour la défense de ses adhérents.

2 juristes reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent et entreprennent avec les adhérents les démarches nécessaires afin de faire valoir leurs droits.

Bénéficiez-vous bien de tous vos droits ?

Pour répondre à cette question, n'hésitez pas à solliciter un entretien avec une juriste soit par téléphone, soit en présentiel ; pour ce faire, les personnes (adhérentes et non adhérentes) sont invitées à prendre rendez-vous au 05.55.34.48.97 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas contacter :

Le groupement de la Haute Vienne

FNATH 87

6 Av du Président Sadi Carnot – 87350 PANAZOL

05 55 34 48 97 - fnath.87@orange.fr



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

France services Saint-Léonard de Noblat

Maison Simone Veil

15, rue de Beaufort

accès rue Léon Jouhaux

87400 Saint-Léonard de Noblat

Lundi, mercredi et vendredi
13h30 à 17h00

Mardi et jeudi
9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Téléphone : 05 19 09 00 70

mail : noblat@france-services.gouv.fr



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

**Carte grise, Permis de conduire,
Pré demande titre identité,
Carte vitale, Complémentaire santé solidaire,
Demande de retraite**



PERMANENCES DELOCALISÉES

Mairie de Saint-Paul

1er lundi de chaque mois de 9h30 à 12h00

contact au 05 19 09 00 70 ou 05 55 09 71 25

Mairie de Sauviat-sur-Vige

2ème vendredi de chaque mois de 9h30 à 12h00

contact au 05 19 09 00 70 ou 05 55 75 30 28

Nouvelle Permanence

Mairie de La Geneytouse

3ème lundi de chaque mois de 9h30 à 12h00

contact au 05 19 09 00 70 ou 05 55 09 70 12

Mairie de Saint-Martin-Terressus

4ème vendredi de chaque mois de 9h30 à 12h00

contact au 05 19 09 00 70 ou 05 55 39 74 12

4 MISSIONS

Inform: donner des informations.

Conseiller: proposer des solutions.

Orienter: transmettre des coordonnées.

Accompagner: aider à réaliser une démarche.



Tous les emballages et les papiers se trient !

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES
EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON



Emballages en papier et carton



Emballages en métal



Emballages en plastique

POUR UN TRI EFFICACE
✓ VIDÉS
même sales
✓ BIEN SÉPARÉS
✓ EN VRAC
pas dans un sac



À TRIER

TOUS LES PAPIERS



Journaux et magazines



Prospectus et catalogues



Courriers, enveloppes
et autres papiers



À COMPOSTER | LES BIODÉCHETS



Épluchures de fruits & légumes,
fleurs fanées, coquilles d'œufs,
marc et dosettes souples de café,
thé, restes de repas ...



En petits morceaux
en mélange avec de
la matière sèche

À TRIER | LES CARTONS

[NOUVEAU !]



Cartons bruns ondulés
taille maximale 50x50 cm

Les grands cartons (électroménager, meubles...)
ou apports en grande quantité sont toujours
à déposer en déchèterie

POUR UN TRI EFFICACE
✓ VIDÉS
de leur contenu
✓ PLIÉS ou
DÉCOUPÉS
✓ INTRODUITS
À PLAT



À JETER | ORDURES MÉNAGÈRES



Textiles-sanitaires



Mégots
de cigarettes



Objets
en plastique



Vaisselle cassée,
vitraux ou miroirs



ou point de
collecte adapté

À TRIER | LE VERRE



Bouteilles en verre



Pots, bocaux et flacons en verre



POUR UN TRI EFFICACE
✓ VIDÉS
même sales
✓ EN VRAC
pas dans un sac



Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune

Contact : 05 55 12 12 87 www.syded87.org



VŒUX DU MAIRE

La cérémonie des vœux aura lieu le vendredi 16 janvier 2026 à 19 h à la salle des fêtes

REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés aura lieu le samedi 31 janvier 2026 à la salle des fêtes

ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu les dimanche 15 et 22 mars 2026



TOUTE L'ÉQUIPE MUNICIPALE VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2026



Editeur : Mairie – Le Bourg – 87260 Saint-Bonnet-Briance
Directeur de Publication : Claude REYGNAUD – Maire
Imprimeur : SOTIPLAN – 2, Bis Avenue Garibaldi – 87000 Limoges